

nement, désapprouva hautement la conduite de M. Draper, qui avait voulu, dit-il, sacrifier sept ou huit membres de la minorité bas-canadienne qui donnaient leur appui au ministère pour obtenir l'appui de vingt-sept à trente autres députés du Bas-Canada, et cela sans communiquer avec aucun des amis politiques auxquels il devait la haute position qu'il occupait. M. Viger prit occasion de dire que cette correspondance "le justifiait complètement aux yeux du pays de toutes les accusations d'ambition et de convoitise portées contre lui par la presse depuis plus de deux ans," puisqu'il y était déclaré qu'il avait toujours été prêt à se retirer du cabinet pour faire place à ses compatriotes. Puis il déclara que cette correspondance strictement confidentielle n'aurait jamais dû être publiée. M. Draper qui ne savait trop comment sortir de sa position embarrassante laissa entendre que M. Caron n'avait pas compris la mission dont il avait été chargé ; de son côté, M. Caron se plaignit de ce que M. La Fontaine eût donné publicité à certaine partie de la correspondance qui aurait dû être regardée comme strictement confidentielle. M. La Fontaine allégua les raisons déjà citées et en particulier la lettre de M. Caron l'informant qu'il était déterminé à publier lui-même, et en son nom, les lettres en question. Ce différend tout personnel donna lieu à une polémique assez vive dans la presse, et cette fois encore, la forme faillit l'emporter sur le fond. Pour le public éclairé, qui savait toutes les difficultés qu'entraînent les négociations politiques comme celle dont il s'agissait, et tous les soins qu'il faut pour les mener à bien, sans froisser les sentiments de quelqu'une des parties intéressées, il s'expliqua facilement ces susceptibilités si naturelles aux hommes d'honneur, et laissa de côté les discussions purement personnelles pour ne s'arrêter qu'au but et aux intentions des négociateurs.

Il faut dire que, au moins M. La Fontaine avait pris dans cette circonstance le parti que doit prendre tout homme prudent, chaque fois qu'il s'agit d'une question où la délicatesse et l'honneur peuvent être engagés ; il avait laissé toute la question au bon jugement de ses amis. M. Baldwin, qui pouvait être considéré comme une autorité dans les questions de cette nature, déclara sans hésiter que la démarche de M. La Fontaine était justifiable en tous points ; que de pareilles explications étaient très fréquentes dans le parlement d'Angleterre. " Pour moi,